

RÈGLEMENT DE PRESTATIONS DES MEMBRES 2023

DÉCLARATION DES MODULES

Choix des modules pour l'exercice 2023:



• Prestations pour les apprentis

Choix des
modules



• Conditions préférentielles pour la totalité de l'offre de formation supérieure et les journées professionnelles (Polybat/Enveloppe des édifices Suisse)



Le code vous permet d'obtenir des informations complémentaires sur le nouveau Règlement de Prestations des Membres ou sur le calculateur de prestations. Cliquez sur le code ou scannez-le avec votre téléphone portable.

Société

Prénom · Nom

Rue

NPA · Localité

E-mail

Téléphone

Date

Signature

Si vous ne renvoyez pas le formulaire par voie électronique, veuillez le signer.



Sauvegardez le formulaire sur votre ordinateur, remplissez-le et cliquez sur le bouton «Envoyer».